

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Les théories de la justice de Will Kymlicka, Montréal, Boréal, 1999, 363 p.

par Daniel Weinstock

Politique et Sociétés, vol. 20, n° 1, 2001, p. 169-172.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/040259ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Les théories de la justice

de Will Kymlicka, Montréal, Boréal, 1999, 363 p.

Le philosophe canadien Will Kymlicka figure parmi les penseurs politiques les plus influents des dix dernières années. Ses principaux ouvrages, qui défendent une position selon laquelle l'individualisme moral qui est à la base de la philosophie libérale peut justifier dans le contexte de sociétés multinationales l'octroi de droits collectifs aux groupes nationaux minoritaires, ont fait le tour du monde. Il est devenu une référence incontournable dans tous les débats ayant trait à l'aménagement institutionnel des « multinations ».

Dans *Les Théories de la justice* (paru en anglais en 1990), W. Kymlicka n'évoque que brièvement les idées et les arguments concernant la place que la justice libérale devrait reconnaître aux groupes culturels. Ce livre présente un tour d'horizon critique des principales familles de théories ayant marqué le développement de la philosophie politique anglo-américaine des années 1970 et 1980. Il s'intéresse particulièrement aux débats entourant la justice distributive, c'est-à-dire aux principes qui devraient gouverner la répartition des richesses dans une société juste.

L'auteur part du principe que les différentes théories de la justice distributive tentent toutes, de manières fort différentes, d'offrir une interprétation de la notion intuitive de l'égalité de tous les citoyens, de l'idée selon laquelle l'État doit être concerné de manière égale par le sort de tous ses citoyens. Il estime que les déploiements théoriques proposés par utilitaristes, libéraux, libertariens et marxistes peuvent tous être évalués à l'aune de cette intuition. Il existe une grande variété de conceptions de l'égalité, et certaines correspondent de beaucoup plus près à notre compréhension intuitive que d'autres.

À l'instar de penseurs comme John Rawls et Ronald Dworkin, W. Kymlicka estime que nous traitons véritablement les individus de manière égale lorsque la distribution des richesses reflète les choix, mais non pas les circonstances, des individus. Un individu né dans des circonstances socioéconomiques défavorables, ou atteint de handicaps importants, ne devrait pas en souffrir, puisque dans ce cas sa destinée serait en grande partie déterminée par des facteurs ne relevant pas de sa responsabilité. Par contre, un individu ne peut pas s'attendre à ce que l'État lui donne compensation pour des décisions prises de manière autonome, mais dont les effets se seraient avérés malheureux du point de vue de son bien-être matériel.

Une société juste devrait, selon W. Kymlicka, tenter de façonner ses institutions de manière à faire autant que possible la distinction entre choix et circonstances. Dans son chapitre consacré aux théories libérales, il passe au peigne fin les théories de J. Rawls et de R. Dworkin pour déterminer si elles satisfont au critère qu'elles se sont elles-mêmes fixé. La théorie de J. Rawls est jugée déficiente pour deux raisons: parce qu'elle estime que des individus atteints de handicaps physiques devraient obtenir des transferts de ressources matérielles, et notamment de l'argent, et parce que sa conception de l'inégalité matérielle ne prend pas suffisamment en compte les inégalités qui résultent des choix individuels autonomes. La théorie de R. Dworkin cerne de plus près la distinction entre choix et circonstances, notamment en prévoyant que les contractants puissent s'assurer contre des handicaps. Cependant, W. Kymlicka doute que l'on puisse institutionnaliser de manière adéquate cette théorie fort complexe.

Malgré l'échec de ces deux théories libérales, W. Kymlicka estime néanmoins que l'élaboration d'une théorie adéquate de la justice distributive devra s'appuyer sur la distinction entre choix et circonstances. Les trois autres théories qu'il envisage, soit l'utilitarisme, le «libertarianisme» et le marxisme sont à son avis en proie à des difficultés beaucoup plus fondamentales. L'utilitarisme s'égare en supposant que lorsqu'on traite les préférences des individus de manière égale, on traite alors nécessairement les individus de manière égale. Or, cette hypothèse s'effondre dès qu'on constate que le contenu de certaines préférences peut être moralement condamnable, notamment lorsqu'elles sont basées sur des distinctions inégalitaires sans fondement. Le libertarianisme, tel que développé dans l'important ouvrage de Robert Nozick, *Anarchie, État et utopie*, fait l'objet du chapitre le plus long et le plus complexe du livre de W. Kymlicka. R. Nozick, comme on le sait, se fait dans cet ouvrage le partisan d'un État minimal, qui s'interdirait toute

redistribution obligatoire par respect pour la liberté des citoyens. W. Kymlicka reproche en particulier à R. Nozick de ne pas avoir une conception assez raffinée du droit à la propriété, et de ne pas tenir suffisamment compte du fait qu'une économie basée sur le total laisser-faire peut finir par détruire pour une proportion importante des membres de la société cette liberté même qui avait servi de fondement à sa théorie.

Enfin le marxisme, qui avait pendant les années 1980 connu une renaissance à travers les écrits de « marxistes analytiques » tels G.A. Cohen, Jon Elster, Philippe van Parijs et John Roemer, est accusé par W. Kymlicka d'être motivé par une conception inadéquate de la source de l'injustice sociale. Dans la mesure où Marx a développé une conception normative de la justice sociale (ce que l'on pourrait aisément remettre en question, étant donné les prétentions scientistes de sa théorie), celle-ci était basée sur la notion de l'exploitation du travail salarié. W. Kymlicka fait remarquer que, d'une part, on peut très bien imaginer un contrat entre patronat et salariés qui soit irréprochable du point de vue du respect de la liberté de chacun et que, d'autre part, nombre des injustices les plus criantes de nos sociétés modernes concernent non pas les salariés, mais ceux que l'économie moderne laisse complètement de côté.

Les deux derniers chapitres, qui portent sur la tendance « communautarienne » et sur le féminisme, sont un peu marginaux par rapport à la problématique centrale du livre. Les deux tendances ont cherché à remettre en question certains des présupposés théoriques de la philosophie libérale : les communautariens estiment que le libéralisme est basé sur une conception non plausible de l'individu parce qu'il est trop déraciné de ses attaches communautaires, alors que le féminisme remet notamment en question la distinction entre le public et le privé qui serait elle aussi fondamentale pour le libéralisme. Dans les deux cas la stratégie de l'auteur est la même : il s'agit de montrer qu'une version de l'accusation portée contre le libéralisme n'est pas valable (par exemple, l'idée que l'individu est déterminé dans ses valeurs et dans sa conception du bien par les valeurs et traditions de sa communauté), et qu'une version plus faible (par exemple, l'idée qu'il est naturel que l'individu puisse disposer d'une attache communautaire stable lui donnant accès à une vaste gamme de choix et d'orientations de vie), est parfaitement conciliable avec le cadre théorique du libéralisme.

Dans son livre, W. Kymlicka défend donc le libéralisme contre certains de ses opposants les plus importants, tout en reconnaissant que cette théorie n'a peut-être pas encore complètement réalisé son potentiel radical et émancipateur. En effet, une société qui traiterait les individus selon la conception de l'égalité qui sous-tend le libéralisme ne tolérerait pas certaines des injustices qui sévissent pourtant dans nos démocraties libérales.

On retrouve dans ce livre toutes les vertus intellectuelles et philosophiques qui ont fait de l'auteur l'un des philosophes les plus importants de son époque. Il possède en particulier la capacité enviable d'exprimer de manière claire des distinctions analytiques souvent fort complexes. Son style est décontracté et permet au lecteur d'accéder sans douleur aux subtilités des

débats philosophiques de pointe. Il s'agit donc d'une introduction idéale aux questions les plus ardemment débattues dans les années 1970 et 1980. Les lecteurs francophones qui voudront en savoir plus sur la pensée de W. Kymlicka devront cependant attendre la publication en français de son ouvrage *Multicultural Citizenship*. En effet, l'auteur, dans *Les théories de la justice*, fait plutôt un commentaire des travaux d'autres philosophes que l'exposé d'une théorie complète de la justice distributive. Il est d'ailleurs dommage qu'il n'ait pas saisi l'occasion de nous offrir un aperçu d'une théorie qui répondrait mieux aux critères que s'est elle-même fixés la théorie libérale. Il aurait également été intéressant que W. Kymlicka se soit interrogé sur la compatibilité de la théorie qui est implicite dans cet ouvrage avec celle qu'il a développée dans ses ouvrages sur la justice « culturelle ». Il y a, du moins à première vue, une tension entre ces deux aspects de sa pensée. Dans ses écrits sur l'importance pour une théorie de la justice de tenir compte de l'appartenance culturelle des individus, et notamment des membres de cultures minoritaires, W. Kymlicka semble pencher pour une importante dévolution de pouvoirs vers les cultures minoritaires. Or, à l'heure actuelle, une théorie de la justice distributive adéquate devrait tenir compte des injustices issues de phénomènes transnationaux, voire mondiaux, et envisager une structure politique, à même d'assurer la justice économique, qui dépasserait de loin les limites des États-nations actuels. Mais de telles structures politiques tendraient à première vue à s'appropriier des prérogatives et des juridictions qui appartiendraient, selon la dimension culturelle de la théorie de W. Kymlicka, à des regroupements politiques plus limités. Ces deux aspects de sa théorie semblent donc tendre vers un fédéralisme complexe qui répartirait des compétences entre les instances supranationales et subnationales, et les États-nations. L'articulation de ce type de fédéralisme représente à l'heure actuelle l'une des tâches les plus urgentes de la philosophie politique. Les débats de philosophie politique évoluent avec une rapidité déconcertante. Depuis la publication de ce livre en 1990, certaines des options théoriques débattues par l'auteur se sont quelque peu estompées (on parle moins du marxisme et du libertarianisme, et peu de communautariens défendent des positions aussi fortes que celles que défendit Michael Sandel dans son ouvrage de 1982, *Le libéralisme et les limites de la justice*), alors que d'autres options sont devenues centrales (on pense notamment aux débats entourant le républicanisme et la « démocratie délibérative »). L'ouvrage date donc un peu, mais l'auteur en annonce une deuxième édition en 2001, qui comprendra des discussions sur ces nouveaux courants. Espérons que le lecteur francophone n'aura pas à attendre dix ans avant de pouvoir y avoir accès.

Daniel Weinstock
Université de Montréal